

www.landivisiau.bzh

LANDIVISIAU

N°130

MAI 2022

LE MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LANDIVISIAU



LANDIVISIAU

Petite Ville de Demain

C'est parti !



VILLE DE
LANDIVISIAU



L'ÉDITO

LAURENCE CLAISSE,
MAIRE

Lors du vote du budget de la Communauté des communes du Pays de Landivisiau, le conseil communautaire a décidé, à la majorité, d'instaurer une taxe sur le foncier bâti dès 2022.

Notre équipe a voté contre ce nouvel impôt intercommunal pour quatre principales raisons.

En premier lieu, nous vivons une période où les familles subissent de plein fouet une forte accélération de l'inflation sur la quasi-totalité des postes de dépenses.

Avec la guerre en Ukraine - qui secoue l'Europe entière - et les multiples crises (économique, énergétique, climatique...) qui ne cessent de s'enchaîner, nul ne peut prédire l'ampleur et la durée de ces hausses de prix dans les mois à venir.

En second lieu, en raison même de l'inflation, les valeurs locatives sur lesquelles sont appliqués les taux de la taxe sur le foncier bâti ont augmenté de 3,4 %. C'est la plus forte hausse depuis le début du siècle. La pilule risque d'être déjà dure à avaler.

Ensuite, la situation financière de la C.C.P.L. est saine et le nouveau projet de territoire n'a pas été chiffré. Il n'y a donc ni raison, ni urgence à augmenter l'impôt des ménages cette année.

Enfin, les 19 communes et la C.C.P.L. travaillent pour élaborer un « pacte fiscal et financier ». Cet accord doit garantir un partage équitable des ressources fiscales sur le territoire. Il n'est donc pas raisonnable de vouloir « mettre la charrue avant les bœufs ».

Du coup, afin de neutraliser cette hausse d'impôt, mon équipe et moi-même avons décidé d'abaisser le taux de la taxe sur le foncier bâti communal dans les mêmes proportions. La décision intercommunale restera donc sans incidence pour les contribuables landivisiens.

Grâce aux efforts de désendettement réalisés toutes ces dernières années - sans augmenter les taux d'imposition! -, nous pourrions absorber cette baisse de recettes, étant entendu que ce qui ne sera pas perçu ne sera pas investi.

La stratégie mise en œuvre ces dernières années nous permet toujours d'équilibrer un budget à la fois prudent et ambitieux pour rendre notre cadre de vie toujours plus agréable et plus sécurisant.

D'ailleurs, "Landivisiau, le Mag" vous dévoile en avant-première les intentions de l'architecte retenu pour rénover, agrandir et moderniser la bibliothèque Xavier Grall. Nul doute que le résultat sera à la hauteur de ce projet phare! ■

SOMMAIRE

3 BUDGET

Budget 2022, concilier ambition et prudence

4-5 PROJETS & RÉALISATIONS

Un ambitieux programme pour Tiez-Nevez

La construction de 30 nouveaux logements

6-7 MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque Xavier-Grall, plus grande, plus fonctionnelle, plus confortable...

8-9 VIE CULTURELLE

Culture pour tous, une identité commune capable de réunir et de faire communiquer tous les horizons

10 ENFANCE, JEUNESSE & VIE ASSOCIATIVE

11 VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Implantation des bacs jaunes
Influenza aviaire hautement pathogène

12 AGENDA

L'agenda des festivités des mois de mai et juin

Baisse de 1 point du taux de la taxe sur le foncier bâti communal



Téléchargez l'application **gratuite** du Département et testez votre connexion mobile

Directeur de publication
Laurence Claisse, Maire de Landivisiau.
Photographies
Services municipaux de Landivisiau.
Réalisation
Popcorn Communication Landivisiau.
Distribution AXA distribution Landivisiau.
Tirage 4 700 exemplaires sur papier labellisé PEFC.





BUDGET 2022

SAVOIR CONCILIER AMBITION ET PRUDENCE

Votés le 15 avril dernier, les différents budgets de la Ville s'élèvent à 30,5 millions d'euros pour l'année 2022. Ils concernent la quasi-totalité des sujets de la vie quotidienne. Dans un contexte général pour le moins incertain, les gros efforts de gestion menés ces dernières années – notamment pour réduire l'endettement de la Ville – permettent de continuer à concilier un programme d'actions à la fois ambitieux et prudent au plus près des attentes exprimées.

ÉVOLUTIONS 2013/2021

-55%

C'EST LA
BAISSE DE LA
CONTRIBUTION DE L'ÉTAT

1 424 165 €

2013

635 336 €

2021

÷2

LA DETTE
DE LA VILLE
DIVISÉE
PAR DEUX

14 638 433 €

2013

7 717 262 €

2021

2 ans

C'EST LA
CAPACITÉ DE
REMBOURSEMENT
DE TOUS LES
EMPRUNTS

6 ans

2013

2 ans

2021

LES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS

Sur la période 2021-2024, les projets d'investissements nouveaux s'élèvent à près de 16,9 M€.

REQUALIFICATION URBAINE ▶	Lotissement communal de Kervignounen	123 513 €
	Réfection du quartier de Coatquelfen	540 292 €
	Travaux rue du Manoir	51 728 €
	Travaux rues Mangin/De Mun	473 000 €
	Programme "Petites Villes de Demain"	2 015 000 €
	Aménagement Vallée du Laptic	83 260 €
	Confortement de falaise rue Pierre Loti	350 000 €
TOTAL		3 636 793 €
BÂTIMENTS COMMUNAUX ▶	Réaménagement Résidence Mangin	333 960 €
	Extension/réhabilitation Complexe sportif de Kerzourat	2 369 597 €
	Équipement Vidéoprotection	6 850 €
	Travaux Édifices et Mobiliers Culturels	578 152 €
	Travaux groupes scolaires	536 534 €
	Extension/réhabilitation Bibliothèque Xavier-Grall	2 408 264 €
	Réhabilitation Hôtel de Ville	1 731 424 €
Travaux Espace culturel Lucien-Prigent	50 000 €	
TOTAL		8 014 781 €
VOIRIE RÉSEAUX DIVERS ▶	Réfection Place Lyautey / Parking Mangin	1 625 €
	Programme annuel de voirie	1 357 442 €
	Extension urbanisation - Éclairage public	426 586 €
	Réfection rues Yann d'Argent / Kerhuel	28 764 €
	Réfection rue Joffre	260 000 €
Réfection rue de Keravel / allée de la Croix	606 000 €	
TOTAL		2 680 417 €
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES ▶	Opérations et acquisitions diverses (renouvellement matériels, acquisitions foncières...)	1 998 940 €
PARTICIPATIONS ▶	Investissements	
	Participations S.D.E.F. et C.C.P.L.	575 130 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENTS (HORS DETTE)		16 906 061 €

Lorsque ces derniers auront été engagés et/ou réalisés, la poursuite de certaines opérations, – comme par exemple, la réfection complète du complexe sportif de

Tiez-Nevez tant attendue avec une base de loisirs véritablement multi-sports ! –, sera budgétée sur la période 2023-2026 sans augmentation de la pression fiscale.

DÉPENSES DU QUOTIDIEN PAR THÈMES

Services publics, services généraux	4 258 725 €
Aménagement, services, environnement	1 771 064 €
Enseignement, formation	1 280 144 €
Sport, jeunesse	1 269 617 €
Actions culturelles	1 247 127 €
Interventions sociales, santé, famille	588 018 €
Sécurité, salubrité publique	508 300 €



UN AMBITIEUX PROGRAMME POUR **TIEZ-NEVEZ**



Finistère Habitat s'est engagé dans une opération exemplaire en faveur de la réhabilitation énergétique de 126 logements. Le programme des travaux évalués à 3 300 000 € TTC (35 484 € par logement) a été présenté aux locataires. Cette requalification n'entraînera pas d'augmentation des loyers. Au contraire, elle permettra de véritables économies d'énergie avec une réduction de 38 à 46 % de la Consommation d'Énergie Primaire.



LE PLANNING

- » **Mai 2021**
Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie
- » **Décembre 2021**
Dépôt de la demande de permis de construire
- » **Mars 2022**
Permis de construire accordé
- » **Mai / Juin 2022**
Attribution des lots aux entreprises
- » **3^e trimestre 2022**
Démarrage travaux (durée 16 mois)

LA RÉHABILITATION **ÉNERGÉTIQUE** ET LE CONFORT DES LOCATAIRES AU CŒUR DU PROGRAMME



Ce projet, mené au sein d'un quartier emblématique de Finistère Habitat à Landivisiau, s'inscrit dans un partenariat étroit avec la Ville, que je remercie pour sa confiance. Pour Finistère Habitat, il est primordial de réfléchir en totale concertation avec les collectivités car aujourd'hui, on ne stigmatise plus le logement social, on l'intègre dans la ville, dans le cadre de vie".

Nicolas Paranthoën,
Directeur Général de Finistère Habitat

Création de balcons sur séjour ▼



►
Isolation thermique par l'extérieur (ITE) et réfection des entrées des bâtiments





Création de trois cages d'ascenseur ▲
sur les R+4 du bâtiment 2

INTERVENTION

DANS LES PARTIES COMMUNES

- Remplacement des éclairages
- Carrelage à tous les niveaux de tous les bâtiments
- Mise en place d'un contrôle d'accès et interphonie
- Remplacement des ensembles d'entrées en aluminium
- Remplacement des boîtes aux lettres
- Mise en place de plafonds acoustiques sur les paliers
- Remplacement des portes d'accès aux sous-sols
- Remplacement des soupiraux des caves

INTERVENTION

DANS LES LOGEMENTS

- Remplacement des portes palières
- Remplacement des fenêtres par des blocs baies avec volets électriques roulants intégrés
- Sciage des murs pour l'accès au balcon pour les logements du RdC
- Robinets thermostatiques sur tous les radiateurs
- Dédoublage des prises de courant + rajout de prises techniques en cuisine
- Rajout de hublots et réglettes dans les salles de bain
- Création de porte de placard dans l'entrée du logement
- Remplacement du système de ventilation autoréglable existant par un système hygroréglable

30 LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS

En partenariat avec la Ville, Finistère Habitat va également poursuivre son programme de construction de nouveaux logements sociaux sur la commune.



À la suite des opérations de requalification urbaine menées en partenariat avec la Ville rue du Manoir, rue Douaumont et sur le site de l'ancienne école de Kervignounen sur lequel les 24 logements en cours de finition seront bientôt livrés, la construction de 30 nouveaux logements vient d'être décidée pour répondre à la demande croissante de logements sur la commune.

Ainsi, à côté des appartements qui seront entièrement modernisés sur le site de

Tiez-Nevez, le nouveau programme prévoit la création de 30 logements locatifs (15 logements T3 et 15 T2). Il a pour objet de redensifier le site avec une nouvelle offre de logement et de réorganiser l'espace paysager et les liaisons douces.

Deux bâtiments (rez-de-chaussée + deux étages desservis par ascenseur) seront construits avec le souci de conserver une grande partie des buttes et des arbres existants et d'ouvrir les séjours sur des orientations Est, Sud ou Sud-Ouest.



Les 24 logements sur l'ancien site de l'école de Kervignounen sont en cours de finition. ▲



LA MÉDIATHÈQUE

*Plus grande,
plus fonctionnelle,
plus confortable...*

VA FAIRE PEAU NEUVE !



CALENDRIER DU PROJET

- » Mars 2022
Présentation des intentions architecturales
- » Avril 2022
Signature du marché et du premier ordre de service
- » Mai 2022/Mai 2023
Études techniques préparatoires
- » Juillet 2023
Dépôt du permis de construire
- » Septembre/Décembre 2023
Rédaction du dossier de consultation des entreprises et lancement des appels d'offres
- » 3^e trimestre 2023
Commencement des travaux

C'est le cabinet Garçonnet Loncle Architectes qui a été retenu pour conduire le projet d'agrandissement et de modernisation de la bibliothèque Xavier-Grall. L'architecte interviendra en co-traitance avec les bureaux d'études Bost ING (structure), EICE (fluide et thermique), JLBI (acoustique), Sobretec (économiste, Ordonnancement, Pilotage et Coordination) et l'Agence HA (scénographie).



LES CONSTATS



1 UN BÂTIMENT ENCLAVÉ DANS LE TISSU URBAIN DENSE

Or cet équipement public doit être à la hauteur de "la culture" qu'il véhicule, refléter le dynamisme du pays de Landivisiau et être un symbole fort pour sa Ville centre.



2 DES ACCÈS PUBLICS TRÈS CONTRAINTS

Or cet équipement culturel essentiel doit pouvoir être facilement visible et accessible à tous.



3 DES POINTS D'INTÉRÊTS "CONFIDENTIELS"

À proximité immédiate de la médiathèque, l'ancien lavoir, les rues pavées à l'ancienne, le parvis semblent posés les uns à côté des autres, mais sans dialoguer, sans provoquer la curiosité des piétons.



4 UNE CONTINUITÉ URBAINE ROMPUE

Le bâtiment orienté vers le sud semble faire barrage vers le nord de la ville. Aucune porosité entre les lieux, aucune continuité « culturelle » entre les équipements publics.





LES PRINCIPALES INTENTIONS DU FUTUR PROJET

Le cabinet a proposé un ensemble d'intentions qui ont toutes été accueillies très favorablement, tant par les professionnels concernés que par les élus lors de la présentation du projet en commission municipale le 24 avril dernier.



▲ Un signal d'appel depuis la rue du Général de Gaulle : rappel de l'identité de la médiathèque mémorisée dans la mémoire collective.



▲ Garder et détourner les traits identitaires de la médiathèque existante.



▲ Poursuivre sur le parvis intérieur l'appel lancé depuis la rue du Général de Gaulle.

▼ Créer une entrée visible depuis l'espace public ainsi qu'une liaison urbaine pour connecter la médiathèque enclavée aux centres d'intérêts voisins.



▲ Créer des liaisons piétonnes et désenclaver la médiathèque.



MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Vous aviez déjà l'habitude de fréquenter la bibliothèque ? Désormais, avec une carte unique, tous les habitants du Pays de Landivisiau ont accès à l'ensemble des documents des 16 bibliothèques ayant intégré le réseau des Médiathèques. Cette mise en réseau, fortement soutenue par la Ville centre, offre à tous une multitude de services nouveaux.

- » Une carte unique permet d'emprunter livres, cd, dvd, jeux, revues dans la bibliothèque de votre choix : Bodilis, Commana, Guiclan, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Plougar, Plougourvest, Plouneventer, Plouvorn, Plouzévéde, Saint-Derrien, Saint-Sauveur, Saint-Servais, Saint-Vougay et Sizun.
- » Un abonnement gratuit pour les enfants, ados, jeunes jusqu'à 26 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minims sociaux.
- » Un tarif unique à 10 € par an pour les personnes de plus de 26 ans.
- » Un accès à un site internet unique pour trouver tous les documents disponibles, faire des réservations, voir le programme des animations dans chaque bibliothèque. ■



Réservations, programmes...
<https://mediatheques.paysdelandi.com>





CULTURE POUR TOUS

UNE IDENTITÉ COMMUNE CAPABLE DE RÉUNIR ET DE FAIRE COMMUNIQUER TOUS LES HORIZONS

Diversité, accessibilité, parité : il y a dans la programmation culturelle de la Ville, que ce soit au Vallon, à l'espace Lucien-Prigent ou à la Bibliothèque Xavier-Grall, un véritable engagement à porter ces valeurs, en direction de tous les publics, vraiment tous ! Zoom sur quelques partenariats confirmant pleinement les valeurs d'égalité et de partage portées par la municipalité.



Extraordinaires banalités
Les résidents de la maison
Saint-Michel de Kervoannec
(Plougourvest) au Vallon

PROJET CULTURE SOLIDAIRE RÉSIDENCE ST-MICHEL KERVOANNEC

Chacun a sa place dans une salle de spectacle ou un lieu d'exposition. Si l'un des pouvoirs de la culture est de réunir des personnes différentes, alors le pari est gagné avec le parcours culturel mené depuis plusieurs années avec (notamment) les résidents de Saint-Michel Kervoannec, qui se régalaient des propositions auxquels ils sont associés tout au long de la saison culturelle. La volonté

affirmée de ce partenariat est reconnue et soutenue par le Conseil Départemental et la Direction des Affaires Culturelles qui accordent des subventions permettant de prendre en charge des résidences d'artistes, de financer l'achat de places de spectacles, de proposer des ateliers artistiques (bruitage, théâtre) en direction des résidents mais aussi du personnel soignant. ■



DES ANIMATIONS À PARTAGER EN FAMILLE

Ateliers, heure du conte, escape game : tous les moyens sont réunis pour permettre à chacun de passer des bons moments à la bibliothèque. Le succès des animations autour de l'univers du magicien Harry Potter a été un parfait avant-goût des fameuses "Journées Geek" qui se dérouleront pour la 2^e fois au Vallon les 21 et 22 mai. Un moment à ne surtout pas rater pour les passionnés (et les curieux !) de pop culture ! ■



Harry Potter
à la bibliothèque

Un petit tour en famille
au pays des Sorciers ?
Direction quai 9 ¾
à bord de la fameuse
voiture des Weasley !



**TOUJOURS SAVOIR PLACER LA JEUNESSE****AU CŒUR DES ACTIONS**

Les enfants et les adolescents viennent de traverser une pandémie qui, pendant près de deux ans, les a empêchés de vivre avec insouciance leur enfance ou leur adolescence. Privés de sorties, de théâtre, de concerts, cette génération et leurs enseignants, éducateurs ou formateurs redécouvrent le plaisir et l'envie de retrouver les lieux d'animations culturelles vecteurs de rencontres et d'émotions.

**ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE
POUR LES JEUNES DES ATELIERS THÉÂTRE**

Dans le prolongement du spectacle *Les dents de la Sagesse*, "les ados" des ateliers théâtre du service Enfance-Famille-Jeunesse ont eu la chance de pouvoir participer à un atelier de théâtre d'objets mené par Lisa Lacombe et Alice Mercier, metteuse en scène et comédienne de la Compagnie brestoise Nids Dhom.

Concentration, bonne humeur, créativité : tout était réuni pour passer un moment particulièrement agréable et instructif. Dans le sillage du théâtre de marionnettes, cette

forme de théâtre fait de l'objet, non plus un simple accessoire décoratif, mais devient sujet et partenaire de jeu. En détournant ainsi les objets apportés par chacun pour se les approprier et leur donner une identité, les jeunes comédiens ont découvert une nouvelle façon d'occuper la scène et se sont régalés des conseils des professionnelles qui leur ont promis de faire leur possible pour venir voir leurs représentations salle Tournemine le premier week-end de juin ! ■

**RENCONTRE AVEC DES
ARTISTES PRESTIGIEUX**

Dans le prolongement des séances de spectacles à destination des lycéens, des "bords de scène" sont proposés dès que possible. Un "bord de scène", c'est tout simplement la possibilité de rencontrer les artistes à l'issue d'un spectacle, de poser des questions sur la mise en scène, sur le métier de comédien, sur les métiers techniques. Fin janvier, les élèves du Lycée Saint-Esprit, du Lycée du Léon, ceux de Saint-François (Lesneven) ainsi que les collégiens de Diwan Relec ont eu la grande chance de pouvoir discuter avec les formidables comédiens Benoît Solès et Jules Dousset à l'issue de *La Machine de Turing*, pièce récompensée de 4 Molière. ■

**THÉÂTRE PARTICIPATIF POUR LES JEUNES DE L'IBEP**

Dans le cadre de la formation de réorientation de l'IBEP (Institut Breton d'Éducation Permanente) de Morlaix, "Prépa Avenir Jeune", plusieurs jeunes ont assisté au spectacle participatif *Extraordinaires banalités*, présenté par Anaïs Cloarec (comédienne) et Lola Le Berre

(plasticienne) à la salle du Vallon. Un spectacle peu ordinaire, présentant des inconnus de façon originale, racontant la vie de gens "ordinaires" à travers le contenu de leur frigo, les promenades avec leurs chiens, des collections d'objets trouvés. ■

Loreena, 19 ans

"Le spectacle était vivant et dynamique, ça nous a permis de nous poser de nouvelles questions sur la vie d'autrui"

Maryline, 22 ans

"C'était drôle lorsque Damien s'est fait accoster"

Envel, 18 ans

"Un spectacle vraiment original, avec une construction un peu «distordue», c'est vraiment sympa de pouvoir voir des propositions décalées comme ça"

Eva, 19 ans

"C'était très intéressant d'entendre les musiques qui ont marqué la vie des gens"



UN PRINTEMPS TOUT FEU TOUT FLAMME

L'équipe d'animation du service Enfance-Famille-Jeunesse a proposé un programme riche en animations liées aux thèmes printaniers.



Les nombreuses créations sont venues décorer le hall de l'espace Denis Diderot. ■



L'un des projets consistait en la création d'un "trompe-l'œil" en peinture pour décorer l'escalier d'accès du centre de loisirs et de l'école Denis Diderot. Un croquis représentant un pont de planches suspendu au-dessus d'une rivière a fait l'unanimité. Le groupe a eu l'honneur d'être félicité par Mmes le Maire et Abaziou, adjointe à l'Enfance-Famille-Jeunesse. Attention au vertige ! ■



Un groupe d'enfants du centre de loisirs a découvert la pêche et le respect du monde aquatique, avec deux membres de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Elorn. Munis d'une carte de pêche offerte par la Mairie, ils ont pêché des poissons de rivière puis les ont relâchés. ■



Les enfants ont aussi bénéficié de sorties sportives. Entre défouloir et nature, ils ont tous été comblés. ■



Sortie au domaine du Treuscoat (filets dans les arbres)



Sortie à l'accrobranche de Dirinon pour le Local Jeunes



Sortie à la piscine

DES RÉCOMPENSES BIEN MÉRITÉES !



SAMUEL BOULIC RÉCOMPENSÉ PAR LE PRIX JEUNE MÉRITANT

Chaque année les Organisateurs du Forum de l'Apprentissage et de la Formation en Alternance accordent des Prix à des jeunes particulièrement méritants. Cette année, Samuel Boulic, jeune apprenti au service Espaces verts de la commune, a été récompensé. Aux côtés de son tuteur Nicolas Siou, il a reçu un prix de 500 euros et un diplôme, vendredi 28 janvier 2022 à Brest.



Samuel Boulic (à droite) avec Nicolas Siou, son tuteur et responsable des Espaces verts-Environnement de la Ville.

CHARLINE KERLIRZIN CHAMPIONNE INTERRÉGIONALE

Charline Kerlirzin, 14 ans, élève au collège Saint-Joseph, passionnée par le cheerleading depuis toujours, a rejoint les Troyens en début de saison 2021/2022. Malgré son handicap à la main droite, elle intègre le groupe compétition grâce à son mental et à sa combativité sans faille. Pour sa toute première compétition au championnat de France au sein de l'Équipe senior "group stunt", elle décroche le titre de championne interrégionale Grand-Ouest.

Charline Kerlirzin, championne interrégionale de cheerleading.



DAÑSERIEN LANN-TIVIZIO UN TROPHÉE À VANNES

Au championnat national de danse bretonne à Vannes le 17 avril, le cercle de Landivisiau a présenté une suite du terroir léonard accompagnée de chants en breton dans la danse. Les Dañserien Lann Tivizio ont été classés 1^{er} sur les 13 cercles de seconde catégorie avec un trophée à la clé. Le cercle a aussi obtenu un autre trophée pour la présentation de costumes.





IMPLANTATION DES BACS JAUNES

En attente de la mise en place par la CCPL d'un système de collecte alternée en ville, les nouveaux points d'apport volontaire ont été installés sur la commune.

Plusieurs quartiers de la ville ont ainsi été équipés de ces colonnes jaunes ou bien les points existants ont été renforcés par l'ajout d'une nouvelle colonne.



INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

La Préfecture du Finistère rappelle que la France est confrontée à un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène et est classée en niveau de risque depuis le 4 novembre 2021.

Les mesures de prévention suivantes ont été rendues obligatoires pour tout détenteur de volailles ou autres oiseaux captifs :

- » claustration ou mise sous filets des basses-cours ;
- » mise à l'abri des volailles des élevages commerciaux ;
- » interdiction de rassemblement d'oiseaux (exemples : concours ou expositions), sauf dérogation.
- » pratiques de la chasse : conditions renforcées pour le transport, l'introduction dans le milieu naturel de gibiers à plumes et l'utilisation d'appelants.



ATTENTION ! Les particuliers détenteurs de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de leur mairie (service Police municipale) ou sur le site de la Ville (Mes démarches) ou à l'aide du formulaire Cerfa 15472*02 disponible sur le site www.service.public.fr



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

LA TAXE DE TROP ACTUELLEMENT

La crise sanitaire puis la guerre en Ukraine engagée par la Russie ont des répercussions dans tous les secteurs : social, économique, environnemental, politique... humanitaire. Ce contexte difficile a fait exploser les prix dans plusieurs domaines et impacte durement les Français et donc les Landivisiais. Face à cela, les élus doivent être d'autant plus vigilants sur chaque décision, notamment sur le plan fiscal. Lors du conseil communautaire du 5 avril dernier et malgré un vote à bulletin secret obtenu par Samuel Phelippot, la majorité a voté pour la mise en place d'une taxe de 1 % en 2022 sur le foncier bâti intercommunal. Seuls 13 élus ont voté contre et 2 se sont abstenus. L'équipe du Maire et notre groupe d'opposition se sont clairement prononcés contre cet impôt supplémentaire. Rien ne justifiait cette décision en raison des finances saines de la Communauté des Communes du Pays de Landivisiau (CCPL). Nous avons donc voté en conseil municipal le 15 avril, la baisse de 1 point du taux de la taxe sur le foncier bâti afin de ne pas pénaliser les Landivisiais.

La CCPL vient d'adopter un projet de territoire jusqu'à l'horizon 2040 ; cependant les objectifs de réalisations sont encore à définir et à finaliser. L'intercommunalité intègre aussi de nouvelles compétences. Pour tout ceci, il va falloir dans les meilleurs délais aboutir à un accord sur le pacte fiscal et financier qui doit définir les redistributions de recettes au sein de la CCPL. En effet, les retombées financières générées par l'activité économique sur les zones doivent être partagées sachant que les aménagements ont été réalisés avec les deniers de tous les habitants de la CCPL ! Pour ce faire, il faut rapidement une étude réalisée par un cabinet spécialisé. Ce rapport permettra aux élus intercommunaux de prendre des décisions en connaissance de cause pour financer le projet de territoire, l'intégration des nouvelles compétences et la solidarité financière.

On aurait aimé entendre les mêmes engagements lorsqu'il a fallu voter la hausse de la redevance d'ordure ménagère. Pour rappel, elle a été augmentée de 18 % en 2020 et de 3 % en 2021. Notre groupe par l'intermédiaire de Samuel Phelippot a été le seul des 45 élus à s'y opposer.

GRUPE "ENSEMBLE POUR LANDIVISIAU"

Samuel Phéllippt, Éliane Auffret, Claude Abiven, Benjamin Ropert, Roselyne Nicolier

✉ ensemblepourlandivisiau@gmail.com

📘 Ensemble pour Landivisiau @EnsembleLandi

SOLIDARITÉ EN TOUTE COHÉRENCE

Le 22 février dernier, les 45 élus de la CCPL ont approuvé le projet de territoire pour les 20 prochaines années : résultat de réunions de réflexion et de choix de priorités pour favoriser l'épanouissement des habitants et veiller à un développement équilibré.

Concrètement, de quoi s'agit-il pour vous ?

- des services gérés en plus par la CCPL dans le but de diminuer les coûts pour nos habitants : la gestion de l'eau, l'assainissement, le plan local d'urbanisme ;
 - partage des recettes fiscales du territoire entre les 19 communes : solidarité intercommunale.
- Sur papier, les règles sont posées. Tous les élus avaient l'air d'accord mais la réalité est en vérité plus floue.

Afin de financer ce projet de territoire, la CCPL envisage de mettre en place une taxe de 1 % sur le foncier bâti (sur l'avis de taxe foncière, 1 % d'impôt en plus par foyer sur la ligne base fiscale).

Pour notre groupe, d'autres leviers existent afin d'éviter une nouvelle taxe. Nous trouvons plus pertinent d'envisager les solutions sous un autre angle :

- 1- les services communaux transférés à la CCPL doivent engendrer des baisses des coûts de fonctionnement des communes et par conséquent une baisse des taxes communales ;
- 2- mettre en place rapidement le pacte financier entre les 19 communes : les 18 communes autour de la ville centre ont participé à la décision d'implanter les outils industriels sur Landivisiau pensant récolter le fruit de ces nouvelles recettes fiscales (environ 2 M€) pour financer le projet de vie des 34 000 habitants de la CCPL.

La priorité est bien là ! Une mise en commun des recettes afin de développer des services plus en adéquation avec les besoins des habitants de toutes les communes y compris Landivisiau en matière de transports, de crèches, de culture, d'accompagnement de nos jeunes et de nos aînés. La solidarité prend tout son sens et d'autant plus dans la période que nous traversons, avec le Covid et la guerre en Ukraine.

Nous appelons les élus à faire preuve de transparence et à un engagement unanime pour notre territoire. Notre groupe s'y est engagé !

GRUPE "UN ESPRIT D'OUVERTURE POUR LANDIVISIAU"

Gaëlle Martineau, Gilbert Meudec

Le 14 mars 2022 : texte remis à la rédaction à date fixée par la mairie pour publication...

✉ eol.landivisiau@gmail.com

📘 eol landivisiau

L'AGENDA

MAI

DU LUNDI 9 MAI AU SAMEDI 9 JUILLET

CMPP (Espace Mangin)
Exposition photo "L'encolure des rêves" de Aïcha Dupoy de Gitard.

DU VENDREDI 13 MAI AU DIMANCHE 31 JUILLET

ESPACE CULTUREL LUCIEN-PRIGENT
"Un jeu d'enfant" exposition photo de Matthieu Venot, entrée Libre.



SAMEDI 21 MAI ET DIMANCHE 22 MAI

SALLE LE VALLON
Salon Geek Landi, de 13h30 à 18h.

DIMANCHE 22 MAI

SALLE DE KERVANOUS
Vide grenier du Jumelage Bideford, de 9h à 17h30.

DIMANCHE 22 MAI

SALLE FRANÇOIS-DE-TOURNEMINE
Concert "Y'a de la Voix", 15h30.

DU VENDREDI 26 MAI AU VENDREDI 30 SEPTEMBRE

CENTRE-VILLE
Exposition photo "Rétrospective" par l'association "Photos en poésie".

SAMEDI 28 MAI

SALLE LE VALLON
Loto, APEL Notre-Dame-des-Victoires.

DIMANCHE 29 MAI

HIPPODROME
Trophée Vert, grand prix de la Ville de Landivisiau.



JUIN

DIMANCHE 5 JUIN

BAS DE LA GARE
Course de Côte automobile de Loc-Eguiner/Landivisiau.

DIMANCHE 5 JUIN

SALLE LE VALLON
Loto, Landi Photo Club.

LUNDI 6 JUIN

CENTRE-VILLE
Concours de la Pentecôte.

LUNDI 6 JUIN

SALLE DE KERVANOUS
Foire aux puces, du Tennis de Table Landivisien.

VENDREDI 10 JUIN



SALLE FRANÇOIS-DE-TOURNEMINE
Audition des élèves de l'école de musique, entrée libre.

SAMEDI 11 JUIN

SALLE TY-GUEN
Gala de gym, organisé par les GST.

SAMEDI 11 JUIN

ÉCOLE DE MUSIQUE (Espace Mangin)
Inscriptions pour la rentrée prochaine. Cours de batterie, guitare classique, guitare basse, piano, violon, trompette, saxophone, clarinette, flûte traversière, flûte à bec. Chorale à partir de 8 ans. Eveil musical à partir de 5 ans. De 14h à 18h.

DIMANCHE 12 JUIN

HIPPODROME
Meeting d'été.

DIMANCHE 12 JUIN

SALLE LE VALLON
MLKing 306 Lorraine Motel, Théâtre / Hip-Hop / Gospel.

MERCREDI 15 JUIN

ESPACE LUCIEN PRIGENT
Atelier photo/cyanotype, enfant à partir de 8 ans.

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN

HIPPODROME
Concours d'attelage, organisé par la MFR de Landivisiau.

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN

SALLE LE VALLON
Exposition photo "40 ans de l'association", du Landi Photos Club.

DIMANCHE 19 JUIN

SALLE FRANÇOIS-DE-TOURNEMINE
Strollad Bro Landi, concert au profit de l'Ukraine, 15h00.

VENDREDI 24 JUIN

SALLE LE VALLON
Soirée des associations, organisée par la Ville, 18h30.

SAMEDI 25 JUIN

SALLE LE VALLON
Imagine, spectacles.

SAMEDI 25 JUIN

DANS TOUTE LA VILLE
Fête de la musique : déambulations, fanfare, propositions musicales aux couleurs multiples et chaleureuses, restauration, en partenariat avec les associations de la Ville. Programme complet à venir.

JUILLET

VENDREDI 1ER ET SAMEDI 2 JUILLET

SALLE LE VALLON
M & Dansez, spectacle, 20h30.



Et aussi

ESPACE DES CAPUCINS

VENDREDI 1ER JUILLET SAMEDI 2 & DIMANCHE 3 JUILLET

Braderie de la bibliothèque Xavier-Grall. Vente de livres, CD, DVD, revues (0,5€ /1€), tout public, entrée libre, de 10h à 18h.



PARC DE KRÉAC'H KÉLENN

SAMEDI 2 JUILLET - 18 H

Présentation de la saison culturelle 2022/2023. Tout public, entrée libre.

SAMEDI 2 JUILLET - 19 H

Spectacle de rue "Maison Feu" par la Compagnie Xav to Yilo. Tout public, entrée libre.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

* LA BIBLIOTHÈQUE XAVIER-GRALL
<https://mediatheques.paysdelandi.com>

* LE VALLON
service.culturel@ville-landivisiau.fr

02 98 68 67 63
www.le-vallon.bzh